

L'intégration républicaine : la véritable exigence

Marc-Antoine Jamet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/564>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.564

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2011

Pagination : 42-47

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Marc-Antoine Jamet, « L'intégration républicaine : la véritable exigence », *Hommes & migrations* [En ligne], 1294 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/564> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.564

L'intégration républicaine : la véritable exigence

Par Marc-Antoine Jamet,
maire de Val-de-Reuil et vice-président du conseil régional de Haute-Normandie,
membre du collège du HCI



© Ümit Kartoglu

Si l'intégration à la communauté nationale fonctionne, elle a besoin de relais efficaces. Ce que l'on exige de l'immigré, le partage sincère de certaines valeurs, on est en droit de l'attendre de la République. Le processus d'intégration passe par l'école, par le lieu de résidence, par l'accès aux services publics, par la possibilité de pratiquer dignement sa religion et la prise de parole dans les débats qui agitent la vie locale... Autant de dimensions que met en lumière le rapport du Haut Conseil à l'intégration.

Un rapide point de méthode avant toute chose. Demander à un membre du HCI son avis, c'est-à-dire ses opinions ou ses remarques personnelles sur un rapport par définition collectif, puisque c'est celui d'un conseil, c'est évidemment s'attendre à des convergences, mais aussi, probablement, espérer des divergences. Ce n'est pas illégitime. Nos discussions sont libres. Nous pratiquons un savant mélange de consensus, de compromis et de conflits qui, toujours, débouche sur une solution. Il faut en rendre grâce, sa modestie et sa laïcité dussent-elles en souffrir, à Patrick Gaubert, notre président. Un second point d'ordre ensuite. La principale conclusion de ce rapport mérite d'être répétée en boucle. L'intégration, en France, ça marche ! Ce n'est pas le moindre des mérites de notre travail que d'avoir rappelé cette vérité au moment où les extrémismes de tout bord, de toute obédience, cherchent à le nier. Non, le modèle républicain ne s'est pas arrêté en rase campagne. Oui, pour les classes populaires, pour les enfants des banlieues, pour les fils et les filles de la deuxième génération, nos compatriotes, nos concitoyens, il existe un autre ascenseur social que le *deal* dans les halls d'immeuble, le micro de la *Star'Ac* ou le ballon d'un club de foot. Le constat navrera Marine Le Pen et quelques fanatiques voyant fondre leur fonds de commerce, mais est-ce vraiment grave ? Loin des chiffres jetés en pâture, non pas simplement aux haineux, mais également aux inquiets, aux désespérés par les populistes du moment, en dehors de l'immigration clandestine qu'il faut combattre, moins de 140 000 personnes arrivent en France chaque année à titre permanent et 100 000, pas obligatoirement les mêmes, obtiennent – je préférerais dire “accèdent à” – la nationalité française.

Une procédure et un document officiel ne font pas tout, mais le fait est là : pour les deux tiers des immigrés, le terme du chemin consiste à devenir un enfant de Marianne. Un enfant légitimé, un enfant naturel, un enfant adopté, qu'importe : un enfant de la famille. C'est parfois une affaire de génération. Cela ne fonctionne pas immédiatement, ni une semaine après l'arrivée, ni un mois après la fin du contrat d'accueil et d'intégration. Mais tout laisse à penser que les échecs de l'intégration restent minoritaires dans notre pays. Le niveau d'études des enfants d'immigrés s'élève. Parmi les populations d'origine immigrée, on trouve de plus en plus de propriétaires. Les mariages mixtes sont majoritaires chez leurs descendants. Le différentiel de taux de fécondité est maîtrisé dans la durée. Mieux, le sentiment d'être français continue de croître.

Réaffirmer les valeurs de la République française

Le problème, au fond, n'est pas de s'intégrer à la France, c'est de s'intégrer à la République. Nul n'imagine, je l'espère tout au moins, que ces enfants, ces femmes, ces travailleurs, ces vieillards rembarqueront vers d'illusoires rivages, d'improbables

contrées, dont ils sont partis voici des décennies ou des générations, qui ne leur disent souvent plus grand-chose et où ceux qui sont restés seraient bien étonnés de les voir rentrer, eux qu'ils considèrent à bon droit comme des étrangers. Ils ont payé des impôts, locaux ou nationaux, des taxes, des cotisations. Ils ont connu nos clubs, nos associations, nos rues. Ils ont fréquenté nos écoles, nos marchés, nos institutions. Chez eux, c'est chez nous. Ou l'inverse, comme on voudra.

La difficulté, c'est un euphémisme, vient d'ailleurs. La France, ses valeurs, sa société, son école, ses quartiers, souffre. Les conséquences négatives pour l'intégration en sont importantes. Ces éléments en étaient les moteurs. Ajoutons quelques facteurs conjoncturels aggravants. La crise que nous vivons est celle de l'emploi et de la croissance. Il est d'ordinaire plus difficile de se montrer généreux, ouvert, accueillant, quand on a moins, même s'il y eut de la solidarité en 1929, de l'égoïsme durant les Trente Glorieuses. Les grandes religions de salut terrestre ont disparu et les cultes sont désertés. Il serait paradoxal de rejoindre un mouvement politique ou de se fondre

La France, ses valeurs, sa société, son école, ses quartiers, souffre. Les conséquences négatives pour l'intégration en sont importantes.

dans une église pour celui dont la spiritualité n'est souvent plus présente, les convictions moins vaillantes. L'individualisme et la survalorisation de l'argent ne facilitent pas la fraternité à l'égard de l'autre, surtout s'il est pauvre.

La famille en Europe se transforme. Elle n'offre plus de cadre à celle ou celui qui en a une autre vision. Nos repères sont en plein renouvellement, nos références en pleine

régénération. Le temps long a cédé la place au court terme. Nous avons supprimé le service national parce qu'il était militaire. Dès lors, comment peut-on témoigner d'une volonté de vivre ensemble, d'une appartenance à ce grand "Tout" qui nous dépasse, si on ne peut rendre service à la nation ? S'intégrer d'accord, mais s'intégrer à quoi ?

Évoquant la mixité qui est la condition de l'intégration, Régis Debray écrivait ceci : *"La mixité des humains ne s'obtiendra pas en jetant au panier les cartes d'identité, mais en procurant un passeport à chacun⁽¹⁾."* Ce passeport, en République, est multiple. Il devrait d'ailleurs être systématiquement remis lors d'une véritable cérémonie, précisément républicaine, en préfecture, en mairie, pas seulement réservée aux naturalisés comme actuellement, mais à toute personne recevant la nationalité française. C'est la scolarité qui doit être obligatoire dès l'âge de 3 ans dans un système scolaire aux moyens renforcés. C'est l'apprentissage de la langue française qui doit être appuyé. C'est la présence des services publics dans les zones de grande pauvreté qui doit être accrue (ou initiée), ainsi que les transports publics pour désenclaver

nos banlieues. Les ratés de l'intégration, pour minoritaires qu'ils soient, pour graves et dangereux qu'ils se révèlent, ont souvent une cause unique, une cause inique : l'abandon par la République, comme Gilles Kepel a pu récemment le rappeler, des quartiers de grande pauvreté.

L'intégration à la lumière de l'urbanisme

Un autre grand mérite de ce rapport est d'avoir placé la question urbaine et la politique de la ville au cœur de la problématique de l'intégration. Un immigré sur cinq, faut-il le rappeler, vit dans une zone urbaine sensible (ZUS), 32 % des immigrés résident dans un logement social contre 17 % pour le reste de la population. 83 % des immigrés en ZUS sont originaires de pays tiers de l'Union européenne. Le HCI formule, pour lutter contre l'extrême concentration, l'extrême coïncidence des immigrés et de la pauvreté, des propositions concrètes et de bon sens : que le relogement prévu dans le cadre de la loi Dalo ne se fasse pas dans les ZUS, que les visas de long séjour soient délivrés selon des délais et des conditions différenciés en fonction des capacités d'accueil des lieux de résidence (pour prendre un exemple connu, il serait assez juste qu'un immigré puisse s'installer plus facilement à Neuilly – où les violences urbaines sont, somme toute, assez rares – qu'à Val-de-Reuil...), que le Programme national de rénovation urbaine soit achevé et poursuivi par un nouveau dispositif qui, s'intéressant autant au ciment qu'aux sentiments, à l'urbain qu'à l'humain, donnerait toute sa place aux questions d'intégration et d'ascension sociale. Plutôt que de répandre un argent devenu rare uniformément sur le sol des agglomérations, l'Agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances (Acsé) passerait, comme le fait l'ANRU pour la rénovation urbaine, convention avec les villes désireuses d'aller plus loin, d'oser l'intégration. C'est indispensable. La politique de la ville ne doit pas cacher son ambition dans ce domaine.

De ce point de vue, le rapport du HCI est un rapport courageux. Contre les bien-pensants, il propose d'élaborer des statistiques pour connaître enfin et exactement la population des locataires accueillis dans le parc des logements sociaux. Ces chiffres seraient transmis aux organismes HLM, aux maires des communes qui en accueillent les bâtiments et aux préfets. Ainsi pourrait-on contraindre les bailleurs sociaux à des objectifs de mixité et empêcher ceux qui ont oublié la partie éthique de leur mission de constituer de véritables ghettos, qui plus est dans la partie dégradée de leurs immeubles. Mettre un nom, des données, des chiffres sur les réalités des difficultés de l'intégration est primordial. Sinon, comment s'attaquer, dans le non-dit, le non-formulé, le non-connu, aux problèmes ? La proposition de reprendre les travaux de

statistiques nationales sur les populations vivant dans les ZUS, travaux arrêtés depuis 2004, se fonde sur la même logique. Notre document propose également de régler concrètement des points restés en suspens depuis une éternité. Par exemple, que la venue des membres étrangers des familles d'immigrés devenus français soit soumise aux mêmes conditions de ressources et de logement que les demandes de regroupement familial. Par exemple encore, que les personnes étrangères soient pénalisées quant à l'obtention d'un titre de séjour, si elles ne respectent pas le contrat d'accueil et d'intégration.

Reconnaître à l'islam sa place et impliquer les immigrés dans la vie locale

Quant aux divergences, elles existent aussi. Au premier rang d'entre elles, la question du droit de vote, au moins aux élections locales, des étrangers résidant durablement sur notre territoire. 2 millions de personnes sont concernées. C'est une question de fond. *“En France, la facilité d'accession à la nationalité française ne paraît pas justifier d'ouvrir le droit de vote aux étrangers.”* C'est la position exprimée dans le rapport qui considère que, 11,5 millions d'immigrés ou leurs descendants ayant obtenu la nationalité française, il n'est pas nécessaire d'aller plus loin. Ce n'est pas la mienne. Une personne qui est contribuable dans une commune, dans une collectivité, ou dont les enfants sont inscrits sur son registre d'état civil, dès lors qu'il y vit depuis un temps minimum, disons cinq ans, a toute légitimité, morale, civique et politique, pour voter lors des élections municipales, cantonales, régionales, et, sans doute, à répondre à bien des questions référendaires si elles ne sont pas constitutionnelles.

Deuxième différence d'appréciation : faut-il laisser le culte musulman se pratiquer dans des caves et des hangars ? La laïcité est une notion première lorsque l'on parle d'intégration. Je ne crois ni à Dieu ni à diable. Pourtant, une conception franche, ouverte, sans faux-semblants de la laïcité nous invite à considérer la nécessité d'un plan de financement pour la construction de mosquées sur fonds publics. Il faut cesser d'être hypocrite. Les églises et les cathédrales se sont construites durant des siècles sur les fonds collectés fiscalement par les églises et par les villes, renforcés par des dons, subventions ou legs qui n'étaient jamais que de la redistribution d'argent perçu plus que gagné auprès de la population dans son ensemble. Ce sont la dîme, la gabelle, le champart qui les ont financées. Pas la bonne volonté, encore moins la providence. Il ne convient pas de reproduire ce mouvement, mais de constater que le retard en matière d'accès à des lieux de culte dignes dans les banlieues et les villes est un problème qui se pose lorsque l'on veut parler d'intégration et de respect. Quelle

dignité proposer à des gens qui se réunissent dans des bâtiments sans confort, sans sécurité ? La politique du laisser-faire, laisser-aller, en la matière est la pire. Elle favorise l'islam des catacombes, nourrit le radicalisme, celui qui transforme l'amertume en rancune, empêche la création d'un "corps" d'imams républicains, mieux formés que par le truchement de lointains émirats et autrement financés que par des réseaux peu amis de la démocratie. Les palinodies qui entourent la construction d'un bâtiment culturel à Marseille, dont nul ne peut dire que, comme une soupape, il ne contribuerait pas à dégonfler les tensions phocéennes aussi sûrement qu'une subvention à l'OM, plaident en ce sens. Sur ce principe, des crédits publics doivent pouvoir engager la construction de 30, 50, 60 lieux de culte pour les musulmans, dont la religion est dorénavant la deuxième du pays. En 2005, 80 % des 1 200 imams qui agissent sur le territoire français sont de nationalité étrangère et prêchent évidemment dans une autre langue que le français qu'ils n'ont pas appris. À juste titre, le HCI propose sur cet aspect que les imams étrangers, qui sont titulaires d'une carte de séjour spéciale, soient soumis aux dispositions du contrat d'accueil et d'intégration comme les autres étrangers autorisés à résider durablement en France. Des questions aussi fondamentales pour notre société et son avenir, il en est comme cela des dizaines qui sont abordées au fil des pages. C'est tout juste s'il ne faut pas imaginer que chaque citoyen, à la veille des échéances électorales majeures qui attendent notre pays, puisse s'offrir le temps de lire ce rapport. Il est des occupations plus vaines. Ne serait-ce que parce que ce texte permet en creux, mais en permanence, de rappeler que le racisme est tout sauf une solution face à l'immigration, que nous sommes tous, immigrés ou pas immigrés, sur le même sol, celui de la France, pour laquelle nous devons ensemble formuler un rêve et dessiner une double ambition : que chacun puisse se sentir, s'il le souhaite, Français, qu'il soit heureux et fier de l'être. Romain Gary, l'homme aux identités nombreuses et insoupçonnées, écrivait, trouvant la solution de son mystère dans l'amour de la France : "*Je n'ai qu'une identité. Je me sens insolemment Français.*" Quand bien même les 20 % d'étrangers qui connaissent de véritables problèmes d'intégration ne se sentiraient un jour "que" simplement Français, notre vœu, celui de notre rapport, serait déjà exaucé. ■

Notes

1. Régis Debray, *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010.